

Escorte médicale : Encore un évadé de plus !!!

Hier en fin de matinée, un détenu de 23 ans de la maison d'arrêt de Compiègne (Oise), a profité d'une extraction médicale à l'hôpital général pour prendre la fuite. Il a menacé deux surveillants, puis a quitté l'établissement de santé en courant. Les deux surveillants n'ont rien pu faire face aux menaces de celui-ci. Le détenu était placé en détention provisoire, et mis en examen pour tentative d'homicide.

L'administration pénitentiaire encore une fois laxiste, met en péril la sécurité des agents, en envoyant deux surveillants, sans renfort d'escorte policière, accompagner un détenu pouvant créer des troubles à l'ordre public. Rappelons que cet établissement est coutumier de cette pratique consistant à ne pas prévoir le nombre requis de surveillants pour ce type d'extraction, par manque de personnels.

La CGT Pénitentiaire dénonce encore le manque de personnels dans les établissements, ces pratiques laxistes, et demande à l'administration de prendre ses responsabilités au lieu de rejeter la faute sur les agents, comme d'habitude...

La CGT Pénitentiaire rappelle à l'administration les modalités d'application pour le renfort par l'escorte de police :

En application des dispositions de la circulaire du 18 novembre 2004 , il peut être fait appel aux forces de police ou de gendarmerie pour sécuriser l'escorte pénitentiaire soit à titre provisoire lorsqu' il s' agit de maisons d' arrêt peu importantes qui ne possèdent pas de moyens suffisants ou pour prêter main forte lorsque la personnalité du détenu conduit en consultation fait apparaître des risques sérieux de trouble à l'ordre public.

La CGT Pénitentiaire dénonce à nouveau la manière pénitentiaire de classifier les personnes détenues en fonction d'un « niveau de dangerosité » défini selon des critères plus que contestables.

La CGT Pénitentiaire exige un renfort des forces de sécurité intérieure, quel que soit « le niveau de dangerosité » présumé des personnes détenues, afin d'éviter ce type d'évasion qui compromet la sécurité du personnel pour s'accommoder du manque de moyens.

Montreuil, le 11/01/2012